



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 03 /AONO/C.SAL/SG/ST/CIPM/SAL/2024 DU 16/02/2024

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX MINI ADDUCTION EN EAU POTABLE DANS LA COMMUNE DE SALAPOUMBE DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.

En cas d'attribution à l'issue de la présente procédure, vous devez le mériter et ne le devoir à personne. Un marché public ne se donne pas, il se gagne. Abandonnons toutes mauvaises pratiques et dénonçons-les.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Salapoumbé, lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de l'exécution des travaux de construction de deux mini adductions en eau potable dans certains villages de la Commune de Salapoumbé, Département de la Boumba et Ngoko, Région de l'Est.

Les travaux sont regroupés en deux lots ainsi qu'il suit :

Lot	Infrastructure	Commune
1	Construction d'une mini AEP à KOUMELA	SALAPOUMBE
2	Construction d'une mini AEP à LOKOMO village	

2. Consistance des travaux

Les prestations à exécuter, détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres, se déclinent ainsi qu'il suit :

- Installation du chantier
- Réalisation du forage
- Construction d'un château d'eau
- Réalisation d'un réseau de refoulement
- F & P d'un cubitenaire de 5m3
- Réalisation d'un réseau de distribution
- Réalisation de deux (04) bornes fontaines

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises installées au Cameroun et disposant des compétences dans le domaine et n'ayant pas abandonné un marché.

4. Financement

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres seront financés par le Budget d'Investissement public. **Exercice 2024.**
- Imputation budgétaire : _____

5. Montant prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux objet du présent d'Appel d'Offres est de : **22 355 000 (Vingt-deux millions trois cent cinquante-cinq mille) Francs CFA TTC pour chaque lot ;**

6. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de SALAPOUMBE, Service de la Planification et du Développement Local, Tél : 670 621 257/ 691 701 441, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de SALAPOUMBE, Service de la Planification et du Développement Local, Tél : 670 621 257/ 691 701 441, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de SALAPOUMBE, d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

8. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **Sept (07)** exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de SALAPOUMBE, Service de la Planification et du Développement Local, Tél : 670 621 257/ 691 701 441 au plus tard le **14/03/2024 à 14 HEURES** précises et portera les mentions suivantes :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/SG/ST/CIPM/SAL/2024 DU 16/02/2024
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX MINI ADDUCTION EN EAU POTABLE
DANS LA COMMUNE DE SALAPOUMBE DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.**

Préciser le lot

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme, signée par l'autorité compétente ou une autorité administrative.

10. Cautionnement de soumission

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du cout prévisionnel soit : **Quatre cent quarante-sept mille cent (447 100) FCFA pour chaque lot**, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de SALAPOUMBE, le **14/03/2024 à 15 HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de SALAPOUMBE, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Délai d'exécution

Le délai prévisionnel d'exécution est de **QUATRE (04) mois**, incluant toutes les Contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions Climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de L'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le Délai sus-indiqué.

13. Principaux critères d'évaluation des offres et critères essentiels

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 2) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- 3) Absence de la caution de soumission ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures Règlementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques : critères essentiels

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura Obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Attribution du marché

- 1) administrative sera jugée conforme ;
- 2) technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3) financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de SALAPOUMBE, Service de la Planification et du Développement Local, Tél : 670 621 257/ 691 701 441.

Ampliations :

- ✓ MINMAP/DDBN
- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ MINEE/DD-BN ;
- ✓ PDT/CIPM/SAL ;
- ✓ SG/C.SAL ;
- ✓ SOPECAM ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives
- ✓

Salapoumbé, le **16/02/2024**

Le Maire de la Commune de Salapoumbé
Autorité Contractante



MOSSADIKOU Norbert
Le Maire